

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 13 janvier 2003, à 19:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Serge Jacques, Steve Plante, Sylvain Vachon, Pierre Tardif et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

La présente séance spéciale a été convoquée par Monsieur Marc Bélanger, secrétaire-trésorier, pour les sujets suivants seulement:

1. Demande de marge de crédit.
2. Convention collective.
3. Lettre Romaro.

12-2003

ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation de la présente séance spéciale, et approuve le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code Municipal.

ADOPTÉ

13-2003

**AUTORISATION POUR DEMANDER UNE MARGE DE CRÉDIT À LA
CAISSE POPULAIRE**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,

Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Jean-Paul
Bernard, et le Secrétaire-Trésorier, Monsieur Marc
Bélanger, à demander une marge de crédit au montant de
230 000,00 \$. De plus, ils sont autorisés à signer
tous les documents nécessaires pour cette dite
transaction.

ADOPTÉ

14-2003

TERRAIN RUE INDUSTRIELLE DU BOISÉ

ATTENDU la lettre reçue par Romaro Structure
Ltée dans le but d'exprimer sa déception pour
la vente du terrain, coin rue Industrielle du
Boisé.

Après avoir analysé cette lettre il est :

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-
Victor avait décidé, selon la résolution
numéro 05-2003, de vendre le terrain situé sur
le coin de la rue Industrielle du Boisée et
que cette décision reste la même.

ADOPTÉ

15-2003

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance spéciale est levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BÉLANGER